

# LE TRIBUNAL MÉDIATIQUE N'EST PAS LA JUSTICE !



**NOISIEL**

L'attaque du poste de police municipale de Noisiel le 16 mars dernier par une trentaine d'individus armés de mortiers d'artifice est inacceptable. Alternative Police CFDT condamne avec la plus grande fermeté ces violences urbaines et cette énième agression envers nos forces de l'ordre.

Concernant l'interpellation qui a suivi et dont les extraits ont été et sont massivement diffusés sur les réseaux sociaux, un principe fondamental de notre État de droit est aujourd'hui bafoué : la présomption d'innocence.

Les images tronquées soulèvent des questions. Si des fautes ont été commises, Alternative Police CFDT ne les cautionnera pas, car notre métier exige de la rigueur et une maîtrise absolue.



Cependant, nous refusons que nos collègues soient jetés en pâture et condamnés sur la place publique avant même d'avoir pu s'expliquer. Trois enquêtes sont ouvertes, dont une confiée à l'IGPN. Les fonctionnaires du commissariat de Torcy sont actuellement auditionnés.

Il faut laisser la justice travailler. Alternative Police CFDT fait confiance aux institutions pour faire toute la lumière sur cette nuit de violences dans son entièreté, depuis les attaques au mortier jusqu'aux arrestations. Nous réclamons de la sérénité et le respect du temps de l'enquête.



**La rue s'enflamme, la justice tranche.**